



**Ecole Internationale de Genève**  
**International School of Geneva**



# **PGCE (International)**

**Post-grade en Sciences de l'Éducation option Internationale**

## **Conditions générales et financières**

**School Year 2019-2020**

**INSTITUT D'APPRENTISSAGE ET D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLINT**  
**SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE PROFESSIONNELLE**

# Calendrier 2019-20

## 1<sup>er</sup> TRIMESTRE : 28 août - 13 décembre 2019

<b>Début de l'année scolaire, corps enseignant</b>	Mercredi 28 août 2019
<b>Allocution de la Directrice générale au personnel de la Fondation</b>	Mercredi 28 août
<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 2 septembre Jeudi 5 septembre (pas de cours à La Grande Boissière ni Campus des Nations)
<b>Jeûne fédéral</b>	Lundi 16 septembre (pas de cours à La Châtaigneraie)
<b>Vacances d'automne</b>	Lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre inclus
<b>Reprise des cours</b>	Lundi 28 octobre
<b>Journée pédagogique</b>	Vendredi 22 novembre (pas de cours)
<b>Fin du trimestre</b>	Vendredi 13 décembre (à midi)
<b>Vacances d'hiver</b>	Vendredi 13 décembre (à midi) au lundi 6 janvier inclus

## 2<sup>e</sup> TRIMESTRE : 6 janvier – 3 avril 2020

<b>Rentrée des classes</b>	Lundi 6 janvier 2020
<b>Vacances de février</b>	Lundi 17 février au vendredi 21 février
<b>Journée pédagogique</b>	Lundi 24 février (pas de cours)
<b>Reprise des cours</b>	Mardi 25 février
<b>Fin du trimestre</b>	Vendredi 3 avril
<b>Vacances de printemps</b>	Lundi 6 avril au vendredi 17 avril inclus

## 3<sup>e</sup> TRIMESTRE : 20 avril - 26 juin 2020

<b>Rentrée des classes</b>	Lundi 20 avril 2020
<b>Ascension</b>	Jeudi 21 mai et vendredi 22 mai
<b>Pentecôte</b>	Lundi 1 juin
<b>Journée pédagogique</b>	Mardi 2 juin (pas de cours)
<b>Fin du trimestre</b>	Vendredi 26 juin (à midi)

# Conditions générales et financières

## Conditions Générales et Financières

Les présentes «Conditions générales et Financières» s'appliquent au programme PGCE (International) offert par la Fondation de l'Ecole Internationale de Genève en collaboration avec l'Université de Durham (UK).

Lors de l'inscription, le ou la soussigné(e) a pris connaissance des informations et accepte les termes contenus dans les «Conditions Générales et Financières : Programme PGCE (International)» qui font partie intégrante du contrat d'inscription.

Lors de l'inscription, le ou la soussigné(e) s'engage à payer les frais du «Programme PGCE (International)» selon les conditions contenues dans le paragraphe «Frais de scolarité» et à respecter tous les règlements financiers de la Fondation de l'Ecole Internationale de Genève.

## Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit d'ajourner des cours, de regrouper des classes ou de déplacer le lieu du déroulement. En cas d'absence de longue durée de l'enseignant attiré, la direction de l'école procédera à son remplacement.

## Nombre de participants et déroulement du cours

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement de l'écologie effectué dans le délai imparti). En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le participant sera dispensé du paiement ou l'écologie sera remboursé.

En cas d'effectif réduit et dans certains cas particuliers, il peut arriver qu'un cours se déroule quand même, sous réserve toutefois que les participant(e)s approuvent une augmentation de l'écologie.

## Exclusion d'un cours

La direction de l'école se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s en précisant les motifs. La totalité de l'écologie reste dû dans les cas suivants (pas de remboursement complet ou exemption complète ou au prorata des jours/heures non suivies): exclusion due au non-paiement de l'écologie ou comportement inacceptable (non professionnel, insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

## Absences

Les absences ne peuvent pas être récupérées. En principe, aucun remboursement de l'écologie en raison de séances manquées n'est possible.

## Assurance

Tous les participants fréquentant la Fondation de l'Ecole Internationale de Genève doivent être, selon la loi, obligatoirement couverts par une assurance maladie et accident ainsi que prouver qu'ils sont assurés «Responsabilité Civile».

# Conditions générales et financières

## Protection des données

Par le biais de votre inscription, vous approuvez l'utilisation de vos données personnelles (coordonnées privées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, etc.) par la Fondation de L'Ecole Internationale de Genève. Ces données personnelles pourraient être utilisées dans différents buts (refus d'inscription en raison du non-respect des modalités de paiement, etc.).

## Documents à fournir

- **Passeport**  
Une copie de votre **passport** ou carte d'identité (recto-verso) avec date de validité visible
- **Permis de séjour / travail ou carte de légitimation**  
Une copie de votre **permis de séjour / travail ou carte de légitimation** (recto-verso) (si applicable)
- **Police d'assurance maladie**  
Une copie de votre **police d'assurance maladie** incluant la **couverture accidents non professionnels** (une copie de la carte d'assurance ne suffit pas)
- **Assurance responsabilité civile**  
Une copie de votre assurance **responsabilité civile**
- **Certificat médical**  
L'original d'un **certificat médical** standard (sans examen particulier et daté de moins de 3 mois) attestant que vous êtes apte à travailler dans une école.
- **Extrait de casier judiciaire**  
L'**original** d'un extrait de votre casier judiciaire (daté de moins de 3 mois):
- **Extrait de casier judiciaire SPECIAL**  
L'**original** d'un extrait de votre casier judiciaire (daté de moins de 3 mois):
- **Certificat de bonne vie et mœurs**  
L'**original** d'un certificat de **bonne vie et mœurs** (pour les résidents en Suisse depuis 3 mois minimum) / (à demander après réception de votre casier judiciaire, vous en aurez besoin pour faire la demande).

## Modifications des programmes et des prix

La direction se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

## For juridique

Tout litige découlant du Contrat d'Inscription et/ou des Conditions Générales et Financières est soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Canton de Genève. Le présent contrat d'Inscription et les Conditions Générales et Financières sont soumis au droit suisse.

# Conditions financières

## Frais de scolarité (CHF)

Les Frais sont divisés comme suit: Frais d'Inscription, Frais Professionnel et Frais Académique.

- **Frais d'Inscription**

CHF 1'000. Ce montant est destiné à couvrir les frais administratifs et pour confirmer l'inscription. Sur acceptation d'une offre inconditionnelle de l'Université de Durham les Frais d'Inscription de CHF 1'000 sont payables à l'Ecole Internationale de Genève immédiatement et sont non remboursables.

- **Frais Professionnels**

CHF 18'750 payable à l'Ecole Internationale de Genève pour 2019/20. Les Frais Professionnels sont payables en trois échéances aux dates suivantes et les Frais d'Inscription de CHF 1'000 seront déduit lors de la première facturation.

Frais Professionnels	
Date d'échéance	Frais (CHF)
Frais d'inscription	1'000
31 juillet – 1 <sup>e</sup> versement	(6'400 moins frais d'inscription) 5'400
31 décembre – 2 <sup>e</sup> versement	6'175
31 mars -3 <sup>e</sup> versement	6'175
<b>Frais annuels</b>	<b>18'750</b>

- **Frais Académiques**

Des frais séparés sont payés directement à l'université de Durham (UK)  
<http://www.dur.ac.uk/postgraduate/finance/tuition>.

## Non-paiement des factures

Le non-paiement des frais du «Programme PGCE (International)» ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

La Fondation de l'Ecole Internationale de Genève se réserve le droit de refuser la participation au «Programme PGCE (International)» en cas de non-paiement et d'engager une procédure de recouvrement.

## Frais de retard

La Fondation de l'Ecole Internationale de Genève se réserve le droit de facturer un montant de CHF 250.– sur chaque versement des frais payés en retard. Ce montant sert à couvrir les intérêts et les frais administratifs.

# Conditions financières

## Annulation de l'inscription

Toute notification stipulant l'annulation de votre inscription doit être adressée par lettre recommandée au bureau du responsable du cours PGCE (International) et / ou au bureau du Directeur Financier. La date de réception de votre courrier sera considérée comme date officielle d'annulation.

En fonction de la date de l'annulation les dispositions à ce sujet sont les suivantes :

	Dates d'échéances et pénalités CHF	
Frais d'Inscription - Forfait	1'000	1'000
<b>Dates d'échéances et pénalités</b>	Annulation plus que 30 jours avant le début du cours 50% du 1 <sup>er</sup> versement	Annulation 29 jours civils avant le début du cours 100% du 1 <sup>er</sup> versement
31 juillet – 1 <sup>er</sup> versement	2'700	5'400
	Annulation durant le mois précédant l'échéance 50% du 2 <sup>e</sup> versement	Annulation 29 jours civils avant l'échéance 100% du 2 <sup>e</sup> versement
31 décembre – 2 <sup>e</sup> versement	3'087.50	6'175
	Annulation durant le mois précédant l'échéance 50% du 3 <sup>e</sup> versement	Annulation 29 jours civils avant l'échéance 100% du 3 <sup>e</sup> versement
31 mars – 3 <sup>e</sup> versement	3'087.50	6'175

## Annulation de l'inscription en cas de force majeure

L'inscription au programme PGCE (International) pourra être résiliée par une partie en cas de force majeure, soit un événement imprévisible et extraordinaire qui survient avec une force irrésistible, tel que des mesures gouvernementales imprévisibles, des incendies, inondations, séismes, émeutes, guerres, etc. En cas de résiliation pour cas de force majeure, la Fondation de l'Ecole Internationale de Genève pourrait percevoir des frais d'annulation exceptionnels.

\*\*\*\*\*

*Je déclare avoir lu et pris connaissance des 'Conditions générales et financières, Année Scolaire 2019/20 PGCE (International)'.*

Nom (manuscrit) : .....

Date et lieu : .....

Signature : .....